

La romanisation, l'exemple de la Gaule

Fiche méthode

(Histoire 6^e · Thème 3 · L'empire romain dans le monde antique)

La démarche pour expliquer la romanisation de la Gaule

- 1. Je situe.** La Gaule devient romaine en deux temps : Narbonnaise (121 av. J.-C.), puis les Trois Gaules (César, 58-51 av. J.-C. ; Auguste, 27 av. J.-C.).
- 2. Je décris.** Ce que Rome diffuse : latin, droit, villes et monuments, routes, mode de vie, citoyenneté.
- 3. Je nuance.** Progressive et inégale : d'abord les élites et les villes ; une culture gallo-romaine mêlée.

Le réflexe — une date, un lieu, un exemple précis (un monument, une inscription), puis une nuance : la romanisation mélange plus qu'elle n'efface.

Cas 1 · Reconnaître la romanisation

Réflexe — qu'est-ce qui vient de Rome ? langue, droit, villes, routes, mode de vie.

Exemple. Une borne au bord d'une route, gravée en latin : signe de quoi ?

D'une **voie romaine** et de l'usage du **latin** : deux traces de la romanisation.

Attention — la romanisation est culturelle et lente ; ce n'est pas la conquête.

Cas 2 · Dater et situer les provinces

Réflexe — Narbonnaise 121 av. J.-C. → César 58-51 → Auguste 27 → sanctuaire fédéral 12 av. J.-C.

Exemple. Dans quelle province se trouve Narbo (Narbonne) ?

En **Narbonnaise**, dont elle est le chef-lieu.

Attention — avant J.-C., 121 est plus ancien que 58.

Cas 3 · Présenter un monument

Réflexe — son nom, sa fonction, un vestige visible.

Exemple. Présenter les thermes.

Des **bains publics** (salles froide, tiède, chaude) ; ex. : thermes de Cluny à Paris.

Attention — amphithéâtre ovale (gladiateurs) ≠ théâtre en demi-cercle (pièces).

Cas 4 · Montrer le mélange gallo-romain

Réflexe — je sépare le romain et le gaulois, puis je montre l'association.

Exemple. Qu'est-ce que Teutatès rapproché de Mars ?

Un dieu gaulois associé à un dieu romain : du **syncrétisme**.

Attention — Gallo-Romain ≠ Romain venu d'Italie.

Cas 5 · Dire si quelqu'un est citoyen

Réflexe — avant ou après 212 ? libre ou esclave ? notable, ancien soldat ?

Exemple. Un esclave de Lugdunum en 230 est-il citoyen ?

Non : l'édit de Caracalla (212) ne concerne que les hommes **libres**.

Attention — romanisé ne veut pas dire citoyen.

Les pièges

- Croire que César a conquis la Narbonnaise.
- Confondre Lugdunum (Lyon) et Nemausus (Nîmes).
- Confondre amphithéâtre et théâtre.
- Croire que la culture gauloise disparaît d'un coup.
- Croire que l'édit de 212 concerne aussi les esclaves.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).